



Monsieur le Commissaire enquêteur

Dossier désenclavement du Chablais
Mairie de Saint Cergues

74140 SAINT CERGUES

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Le désenclavement du Chablais est une nécessité reconnue par l'ensemble des collectivités de Haute Savoie le 14 décembre 1998, puis par l'Etat le 7 juillet 1999. Une première étape a permis de réaliser le contournement de Thonon, une seconde étape a conduit au décret de DUP pris en conseil d'Etat et publié au JO du 19 juillet 2006.

Nombreux sont les personnes qui, comme moi, attendent avec impatience la réalisation d'un projet promis depuis plus de 20 ans.

Malgré ses nombreuses faiblesses (pas de remarques sur l'intérêt écologique certain compte tenu de la réduction des temps d'attente, sur l'apport économique, ...) le dossier « loi sur l'eau » mis aujourd'hui à l'enquête publique montre que l'impact sur l'environnement va de faible à nul.

Je suis donc favorable à ce projet et rappelle qu'il est plus que temps de passer à sa réalisation.

Veillez agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de mes sentiments distingués.